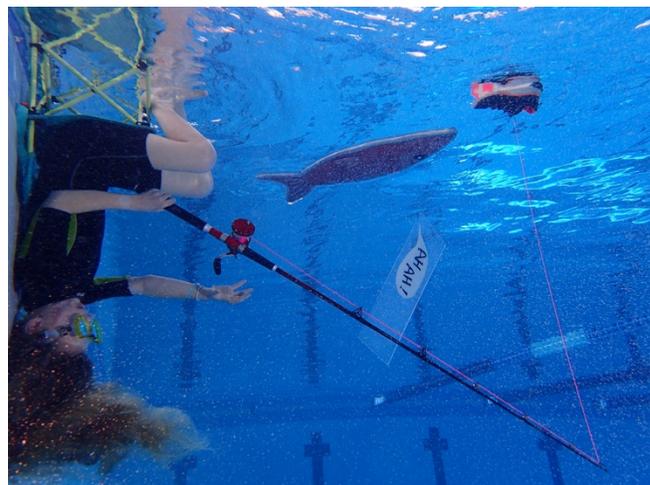
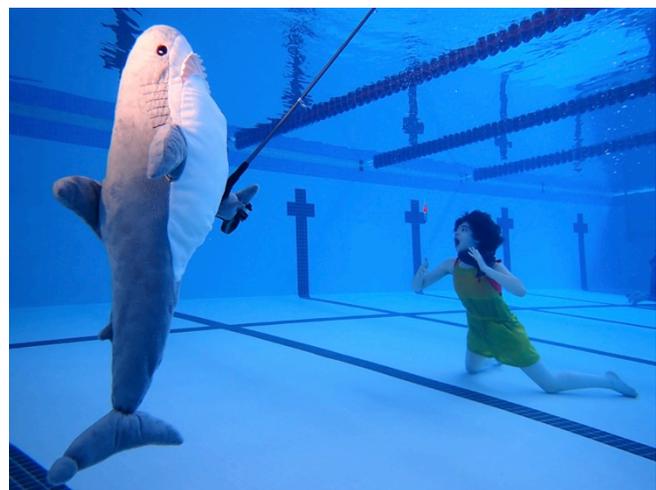


**16<sup>ème</sup> Trophée jeunes de  
PHOTOGRAPHIE SUBAQUATIQUE EN PISCINE  
« Olivier Grimbert »**

**Dimanche 26 mars 2023**



**Le Trophée Olivier Grimbert** est destiné à promouvoir la photographie subaquatique auprès des jeunes plongeurs de 8 à 16 ans, licenciés à la FFESSM. La première édition a été réalisée en 2006, en même temps que le championnat de France de photo en piscine.

Le 16ème Trophée Olivier Grimbert est organisé par la commission Photo-Vidéo du comité régional Auvergne Rhône-Alpes de la FFESSM et la section plongée de l'Aqua-Centre, avec le soutien de la commission nationale Photo-Vidéo de la FFESSM.

**Le 16ème Trophée Olivier Grimbert se déroulera à l'Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle à Saint- Bel le dimanche 26 mars 2023.**

### **Le thème imposé est : Les Fables de La Fontaine**

#### **LA COMMISSION NATIONALE PHOTO-VIDEO**



Le photographe fixe l'instant magique du monde subaquatique. Cette activité, à la fois sportive et artistique, fait appel à une technique en grande partie différente de celle pratiquée en photo terrestre, ceci tant par le matériel que par les exigences liées au milieu. La commission audiovisuelle, structurée dans chaque région, dispense depuis plus de 40 ans un enseignement continu de l'image subaquatique. Des activités complémentaires de diaporama, et de modèles subaquatiques se greffent sur cette discipline. La photo pour les enfants se développe depuis quelques années. Sur le plan international, la France se situe parmi l'élite de la photo sous-marine.

#### **LA COMMISSION PHOTO-VIDEO AURA**



La commission Photo-Vidéo du comité régional AURA a pour vocation le développement de la pratique de l'image sous-marine de loisir et de compétition au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle organise chaque année des compétitions ainsi que des stages en mer et en piscine ouverts aux plongeurs licenciés. Elle a créé le Trophée Olivier Grimbert, première compétition de photos en piscine destinée aux jeunes plongeurs.

#### **L'AQUATIC-CLUB**



La section plongée de l'Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle accueille les adultes et les jeunes dès 12 ans. Elle propose un entraînement par semaine ; le mardi pour adultes ou le jeudi pour adultes et jeunes. Elle organise régulièrement des sorties en milieu naturel (lac et mer) pour de l'exploration ou de la technique. Une fois par an, un grand voyage de 8 à 15 jours est proposé. L'activité plongée est encadrée par une douzaine de moniteur. Adresse du site : [www.acplongee.fr](http://www.acplongee.fr)

## **PISCINE**

L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle se situe Route de Grands Champs 69210 Sain Bel. Elle dispose d'un grand bassin de natation et d'un bassin ludique.

## **PLONGEE**

Il est demandé aux participants d'apporter maillot et bonnet obligatoire ainsi que leur matériel de plongée personnel. A la demande, quelques blocs, détendeurs, gilets stabilisateurs et plombs seront disponibles sur place.

## **JURY, PALMARES ET PRESENTATION DES PHOTOGRAPHIES**

La proclamation du palmarès ainsi que la présentation publique des photographies auront lieu en fin d'après midi.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Une équipe est composée au minimum d'un jeune photographe et d'un modèle, tous deux accompagnés par un responsable d'équipe obligatoirement adulte et de préférence initiateur.

### **Jeune photographe**

Il est le seul autorisé à photographier.

### **Modèle**

Il ou elle est sous la responsabilité du responsable de l'équipe.

### **Accompagnateur**

L'accompagnateur adulte est responsable de l'équipe et de la sécurité. Il est l'interlocuteur de l'organisateur et de l'assistant de bassin. Il peut guider et aider le jeune photographe et le modèle.

### **Niveau de plongée**

Jeune Photographe : plongeur de bronze recommandé

Modèle plongeur : plongeur de bronze recommandé,

Modèle en apnée : pas de niveau, 1m maxi si le modèle est âgé de moins de 8 ans

Accompagnateur adulte : initiateur recommandé.

## **REALISATION DES PHOTOGRAPHIES ET CHOIX DES IMAGES**

Les jeunes photographes disposeront de 30 mn pour réaliser 20 photographies **maximum**. Les photos supplémentaires ne seront pas acceptées. Chaque participant sélectionnera deux photos parmi les 20 photos réalisées : une sur le thème imposé : **Les fables de La Fontaine** et une autre sur un thème libre. Les participants auront 30 mn pour sélectionner les photos présentées au jury.

## **INSCRIPTION DES EQUIPES**

### **Date limite d'inscription et tirage au sort**

La date limite d'inscription est fixée à 2 semaines avant la date prévue de la compétition, à savoir le 9 mars 2023. Le tirage au sort de l'ordre de passage sera effectué avant la compétition et communiqué aux équipes.

## **DEROULEMENT DU TROPHEE**

### **Horaires prévisionnels**

12h00 accueil des participants

12h30 briefing

13h15 premier passage

14h00 deuxième passage

14h45troisième passage

15h15fin du troisième passage

16h00 réunion du jury

17h30h proclamation des résultats et projection publique

*Durant la réunion du jury, et si les conditions le permettent, une activité sportive ou culturelle pourrait être organisée à l'attention des participants et de leurs accompagnateurs.*

